

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix  
Comté de Papineau  
Province de Québec

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Séance extraordinaire**

**27 septembre 2023 à 17 h 15**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 27 septembre 2023, à 17 h 15**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1  
Johanne Larocque, siège #3  
François Gauthier, siège #5

Stéphane Drouin, siège #2  
Maryse Cloutier, siège #4  
Andrée-Anne Bock, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

**Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière adjointe a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.**

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Adjudication de contrat – asphaltage du rang Ste-Augustine – Phase II
  - 3.2 Démission de la directrice générale
  - 3.3 Annulation d'une carte de crédit VISA
4. Période de questions
5. Levée de la séance

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1. Ouverture de la séance**

**230927-01**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier

**ET RÉSOLU** que l'assemblée soit déclarée ouverte à 17h17;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

### **2. Adoption de l'Ordre du jour**

**230927-02**

Il est proposé par monsieur Stéphane Drouin

**ET RÉSOLU** que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. **Résolutions**

3.1 **Adjudication de contrat – asphaltage du rang Ste-Augustine – Phase II**

230927-03

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a demandé des soumissions publiques sur le SEAO pour le rechargement granulaire et l'asphaltage du rang Ste-Augustine;

**CONSIDÉRANT** que l'affichage de l'appel d'offres a été fait dans les journaux locaux ainsi que sur le site gouvernemental du SE@O;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants:

| <b>Soumissionnaires</b> | <b>Prix (taxes en sus)</b> |
|-------------------------|----------------------------|
| Goupe Pavage CG         | 259 600.33\$               |
| Uniroc                  | 262 396.60\$               |
| Eurovia                 | 278 560.50\$               |
| Les Pavages Lafleur     | 316 385.96\$               |

**CONSIDÉRANT** que suite à l'analyse des soumissions par la firme FQM ingénierie et infrastructures, ces derniers recommandent d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Whissell

**QUE** la soumission la plus basse au montant 259 600.33\$, taxes en sus, de Groupe Pavage CG est conforme et soit retenue;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3.2 **Démission de la directrice générale**

230927-04

**ATTENDU** que la directrice générale a remis sa démission en date du 19 septembre 2023 pour des raisons personnelles;

Il est proposé par madame Johanne Larocque

**QUE** le conseil municipal de Note-Dame-de-la-Paix accepte la démission de madame Chantal Delisle.

**Adopté à l'unanimité**

3.3 **Annulation d'une carte de crédit**

230927-05

Considérant que madame Chantal Delisle n'est plus à l'emploi de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix depuis le 19 septembre 2023;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

**QUE** la carte de crédit VISA au nom de madame Chantal Delisle, émise dans le cadre de ses fonctions, soit annulée.

4. **Période de questions**

Il n'y a eu aucune question.

**Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière**

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

Cathy Viens

Cathy Viens  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

**5. Levée de l'assemblée**

**230927-06**

Il est proposé par monsieur Francois Gauthier

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 17h20;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
(signé) *Myriam Cabana*  
Myriam Cabana, Mairesse

\_\_\_\_\_  
(signé) *Cathy Viens*  
Cathy Viens, Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe